

Article 1 : Description de la politique

Tous les résidents et résidentes de la ville de Saint-Gabriel, âgés de 17 ans et moins, qui suivent des cours ou des activités de loisirs offerts par un organisme ou une entreprise reconnue, peuvent bénéficier d'une aide financière lorsque le service des Loisirs de Saint-Gabriel et le Centre sportif et culturel de Brandon ne présentent pas, dans leur programmation, une équivalence à cette activité. **La Ville remboursera 35 % du coût d'inscription de l'activité, et ce, jusqu'au montant maximal de 150 \$ par participant de 17 ans et moins, par année.**

Article 2 : Période d'admissibilité

Les périodes annuelles débutent le 1^{er} janvier et se terminent le 30 novembre. Les demandes reçues au mois de décembre seront traitées l'année suivante.

Article 3 : Préalables et obligations reliés au traitement de la demande

Pour être considérée, chaque demande devra comprendre les éléments suivants :

- Avoir acquitté, auprès de l'organisme ou de la compagnie, l'entièreté des frais d'inscription reliés à l'activité et fournir un reçu valable;
- Remettre le formulaire de demande de contribution financière dûment rempli (disponible à l'hôtel de Ville ou au bureau des loisirs du Centre sportif et culturel de Brandon);

Nous nous réservons le droit de refuser toute demande qui ne respecterait pas les clauses de la présente politique.

Article 4 : Délai de production de la demande

Les demandes sont traitées deux fois par année, au mois de mai et de novembre, et sont soumises aux séances ordinaires du conseil du mois de juin et de décembre. Si la demande est acceptée, un chèque de remboursement sera émis après l'approbation du conseil municipal, soit dans un délai de quatre (4) semaines.

Article 5 : Frais admissibles

Les seuls frais admissibles à la politique de contribution financière sont ceux reliés à l'inscription de l'activité. Ainsi, les frais de matériel, de transport, de nourriture ou autres frais ne sont pas admissibles.

Article 6 : Limite d'application de la politique

La politique de contribution financière ne s'applique pas aux frais reliés :

- aux activités de loisirs qui sont offerts par le service des loisirs de Saint-Gabriel ou par le Centre sportif et culturel de Brandon;
- au programme « Sport-Étude » ou « Art-Étude » offert par les différentes écoles;
- au séjour dans un camp de jour non spécialisé dans une discipline sportive ou culturelle;
- à une inscription à un cours de perfectionnement d'une activité déjà offerte par le service des loisirs ou le CSCB, en dehors de la saison régulière de cette activité (ex. : camp de hockey estival);
- à une inscription à une association sportive, pour laquelle la Ville de Saint-Gabriel offre déjà un remboursement à ses citoyens (ex. : hockey mineur et patinage artistique). Les enfants inscrits à ces activités bénéficient déjà d'un remboursement supérieur à 150\$. Ils ne pourront donc pas profiter d'un remboursement pour une autre activité de loisirs.

Toute pratique libre d'activité de loisirs (cinéma, ski libre, golf, inscription à une compétition, etc.) n'est pas admissible.

La politique financière n'est pas applicable lorsque le responsable du cours est un parent de la famille immédiate du citoyen demandeur (père, mère, frère et sœur).

Article 7 : Reçu pour des fins d'impôts

Lorsque la demande de contribution financière est remise en main propre, la citoyenne ou le citoyen peut demander une copie de son reçu d'inscription afin de récupérer l'original à des fins d'impôts. Aucun retour de documents ne sera fait par courrier, par courriel ou par tout autre moyen. Il est donc de la responsabilité de la citoyenne ou du citoyen de produire lui-même une copie du reçu ou d'en faire la demande au moment où il remet les documents.

Formulaire de demande de contribution financière

Renseignements sur l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Nom de la mère : _____

Tel. : _____ Nom du père : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

Renseignements sur l'activité

Titre de l'activité : _____

Débutant le : _____ Terminant le : _____

Nom de l'organisme / l'entreprise : _____

Téléphone : _____ Coût de l'activité : _____

Réservé à l'administration

Date de réception : _____ Montant accordé : _____